

CONSEIL GENERAL DE FULLY

MOTION POSTULAT RESOLUTION INTERPELLATION QUESTION

N° Q...0003

Auteur(s) / Autrice(s) : Commission Urbanisme et Environnement

Titre : Agenda 2030 – programme cantonal

Date : 18.08.2025

Développement :

Dans le cadre de son Agenda 2030 de développement durable, le canton du Valais soutient la réalisation de projets innovants qui ont un impact positif sur la durabilité économique, sociale et environnementale. Chaque année, le programme opérationnel est renouvelé. En 2026, l'appel à projet s'adresse exclusivement aux communes.

Les thématiques sont :

1. Résilience face à l'intensification des dangers naturels ;
2. Optimisation de l'utilisation de l'eau ;
3. Mesures d'adaptation grâce à la biodiversité et aux sols.

La subvention cantonale demandée peut couvrir max. 50% des coûts du projet et son montant maximal est de CHF 50'000.-. Le délai de candidature est fixé au 15 octobre 2025.

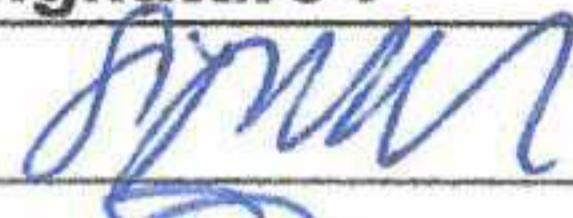
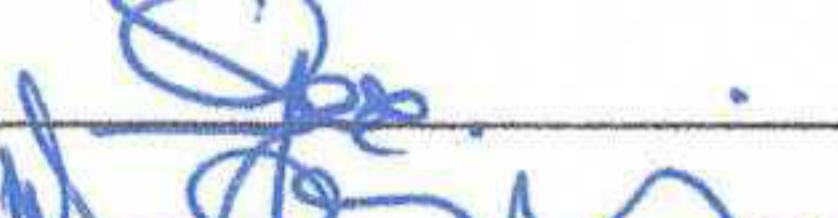
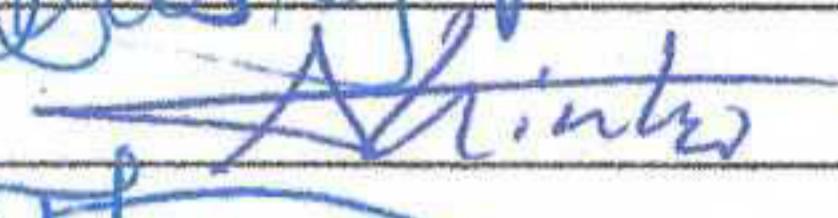
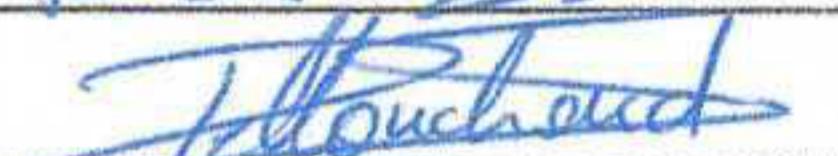
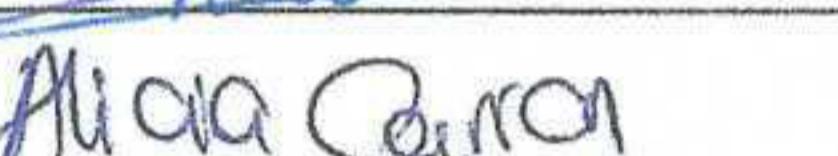
Questions / Propositions :

Quel est ou quels sont les projets soumis par la Commune de Fully ?

Premier/ère signataire : Mirca Sigrist

*Prochains signataires au verso

Titre : Agenda 2030 – programme cantonal

Autres signataires :	Groupe :	Signature :
Mirca Signat	le Centre	
SANDRINE GEX	le CENTRE	
Alessia Jacquemai	PLR	
Berlier Hauguenex	PLR	
Adrien Pinho	MISE	
Théo Dorsaz	PLR	
Simon Pellochard	UDC	
Alicia Carron	MISE	

A remplir par le bureau :

Date de dépôt au bureau	22 - 08 - 2025
Date du plénum	23 - 09 - 2025
Résultat	<input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Refusé
Détail du vote	Oui : Non : Abstention :
Réponse du Conseil communal / Date	